

NOUVELLES DE LA PROVINCE.

M. Wm. Haynes, épicier, Montréal, a vendu son stock..

M. Joseph Brown, marchand général, St-Claire, est décédé.

M. J. A. Gagnon, Loretteville, s'est enregistré comme épicier.

M. S. Anderson, marchand général, Aylwin, a eu pour successeur M. Wm. Feller.

Rochon & Co., marchand généraux, Abbotsford, ont vendu à M. W. Richard.

MM. Weaver & Gélinas, épiciers, Trois-Rivières, ont dissout leur association. M. J. Albert Weaver a été enregistré dans le commerce d'épicerie sous son nom.

M. Alex. Davidson, depuis 19 ans associé avec Fraser, Viger & Co., Montréal, a ouvert un magasin au No 4907 rue Sherbrooke Ouest, Westmount.

Les magasins de détail de Wm. Davies, de Montréal, annoncent qu'ils fermeront les après-midi du lundi pendant la saison d'été.

M. Chas. P. Maclaiet, gérant de l'ancien commerce d'épicerie de Fraser-Voger, à 211 rue Saint-Jacques, Montréal, a réouvert à cette même adresse un commerce sous son propre nom.

LES MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS ET LE RÈGLEMENT DE FERMETURE.

La section des marchands de nouveautés de l'Association des marchands détaillants de la province de Québec a tenu sa séance régulière dans le courant de la semaine. Un grand nombre de membres assistaient à la réunion qui fut féconde en discussions.

Le premier ordre du jour était celui de la fermeture à bonne heure, question déjà vieille et longuement débattue. Mais les marchands de nouveautés ont un intérêt tout spécial dans le récent règlement de la Commission administrative. Ce règlement autorise les modistes et les tailleurs à ouvrir leurs ateliers le lundi soir, pourvu qu'ils ne retiennent pas leurs employés.

Le président prit le premier la parole sur ce sujet. Il se déclare entièrement satisfait du règlement, excepté cette clause qui permet aux modistes et aux tailleurs de rester ouverts le lundi soir. Il fit une revue des grands débats qui ont eu lieu parmi les associations des marchands détaillants au sujet de la fermeture à bonne heure. Il se déclare très satisfait du dernier règlement adopté récemment par la grande convention de tous les marchands détaillants de Montréal et demandant la fermeture les quatre premiers soirs de la semaine. Mais il se déclare entièrement opposé à la clause de tolérance envers les deux catégories de marchands déjà mentionnées. A ce compte, il trouve que le règlement

de fermeture à bonne heure n'en sera plus un. Il a peur de ce précédent qui pourrait créer des suites assez embarrassantes.

M. Gareau, M. Gauthier, M. A. Lefebvre, M. Pepin Painchaud et autres se sont déclarés du même avis.

M. J. O. Lemieux possède un rayon d'habits et de modes et il déclare qu'il ne fermera pas ces deux rayons le lundi soir. Et s'il a occasion de vendre d'autres marchandises ce soir-là, il ne se fera pas de scrupule de prendre les commandes. Comme on le voit, l'exception peut causer des inconvénients pour le commerce.

M. J. W. Moreau ne s'oppose pas à ce qu'un tailleur permette à son client d'essayer un complet ou une robe.

Enfin, M. Pepin Painchaud propose, secondé unanimement, une résolution demandant à la Commission administrative de ne pas faire cette exception pour les tailleurs et les modistes. Cela termina la discussion.

Le secrétaire de l'association fit rapport de ses démarches au sujet des préférences des assurances pour les membres de l'Association. Le secrétaire avait un excellent rapport à donner et de substantiels avantages sont destinés aux membres qui prendront des assurances dans les compagnies avec lesquelles le secrétaire a conclu des arrangements.

L'assemblée discuta aussi la question de la vente en détail par les marchands de gros. Les membres ont décidé, conjointement avec le comité des marchands en gros d'entreprendre une campagne contre ces marchands.

UNE NOUVELLE MARQUE DE PHONOGRAPHE.

La maison Paquet et Godbout, de St-Hyacinthe, établie depuis de longues années et faisant commerce de construction et de décoration d'églises, doit lancer bientôt sur le marché une nouvelle marque de phonographe qui sera connue sous le nom de "Echophone". M. Godbout, jr., a fait une étude approfondie de cette ligne dans les grands marchés américains et dans l'Ontario, et il ne fait aucun doute qu'il mènera rapidement cette entreprise au succès.

HENRY J. HEINZ MEURT A PITTSBURG.

Le manufacturier, dont les produits sont fameux, victime de la pneumonie.

Henry Heinz, le plus grand manufacturier au monde de produits alimentaires et philanthrope universellement connu, est décédé à sa résidence de Pittsburg, le 15 mai. Il a succombé à une pneumonie double après quelques jours de maladie seulement.